



Commission
européenne

Eurobaromètre Spécial



Les déchets radioactifs

Résumé

Terrain : Février - Mars 2005

Publication : Mai 2005

Eurobaromètre Spécial 227 / Vague 63.2 - TNS Opinion & Social

Sondage commandité par la Direction générale de l'Energie et des Transports et coordonné par la Direction générale Presse et communication.

Le présent document ne représente pas le point de vue de la Commission européenne.
Les interprétations et les opinions qu'il contient n'engagent que les auteurs.

Table des Matières

INTRODUCTION	2
1. La perception des déchets radioactifs et de l'énergie nucléaire	2
1.1. Le niveau d'information à propos des déchets radioactifs.....	2
1.2. Les connaissances effectives sur les déchets radioactifs	4
1.3. Le niveau de soutien à l'énergie nucléaire	6
1.4. Opinions sur l'énergie nucléaire	8
2. La perception du risque lié aux déchets radioactifs	9
2.1. Le transport.....	9
2.2. Le stockage	9
2.3. Les craintes liées à la construction d'un site de stockage	10
2.4. L'implication des citoyens dans la construction de ce site	10
3. La gestion des déchets radioactifs	11
3.1. L'opinion générale sur le recyclage de matériaux non-contaminés.....	11
3.2. L'utilisation du matériel recyclé.....	11
3.3. Les connaissances effectives au sujet de la gestion	12
3.4. Les sources d'information	14
4. L'opinion du public à propos du stockage souterrain	15
5. La dimension européenne de la gestion des déchets radioactifs	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée par TNS Opinion & Social auprès de 24 708 citoyens dans les 25 Etats membres de l'Union européenne entre le 9 février et le 20 mars 2005. **L'objectif de cette étude est d'analyser l'opinion des citoyens de l'Union européenne au sujet de l'énergie nucléaire, et plus particulièrement des déchets radioactifs.**

Notons que deux études sur le même sujet ont déjà été réalisées précédemment dans les quinze anciens Etats membres ; à savoir fin 1998 et fin 2001¹. Toutefois, les questionnaires utilisés pour ces enquêtes ont été adaptés en fonction des besoins conjoncturels, en essayant d'identifier les tendances principales.

Ce résumé traite des **thèmes suivants**, qui sont abordés de manière détaillée dans le rapport :

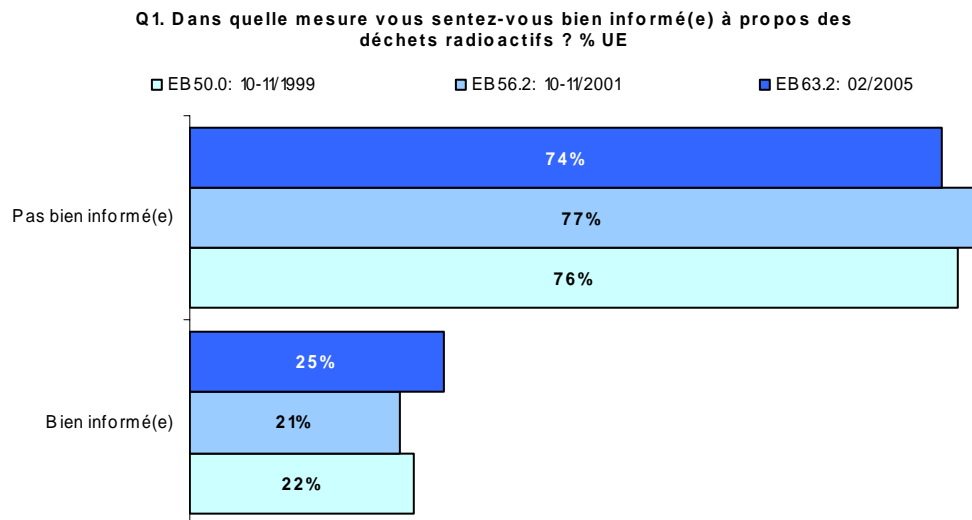
- ◆ La perception des citoyens de l'Union européenne au sujet des déchets radioactifs et de l'énergie nucléaire
- ◆ Les risques liés aux déchets radioactifs
- ◆ La gestion des déchets radioactifs
- ◆ Le stockage définitif des déchets hautement radioactifs
- ◆ La dimension européenne de la gestion des déchets radioactifs

1. La perception des déchets radioactifs et de l'énergie nucléaire

1.1. Le niveau d'information à propos des déchets radioactifs

**- Un faible niveau d'information,
toutefois en légère hausse -**

Début 2005, **trois-quarts** des citoyens de l'Union européenne ne se sentent "pas bien informés" à propos des déchets radioactifs (74%). En parallèle, un quart des répondants se déclarent bien informés sur cette thématique (25%). Cela représente une légère augmentation du nombre de citoyens bien informés par rapport à il y a quatre ans (+4 points).



¹ EB 50.0 – EB Special 122 réalisé en octobre-novembre 1998
 EB 56.2 – EB Special 165 réalisé en octobre-novembre 2001
http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/eb_special_en.htm

Le profil du citoyen de l'Union européenne se déclarant bien informé à ce sujet correspond plutôt à :

- ◆ Un homme,
- ◆ Une personne âgée de plus de 40 ans,
- ◆ Un répondant ayant étudié jusqu'à 20 ans au moins,
- ◆ Un citoyen se situant politiquement plutôt à gauche ou à droite qu'au centre,
- ◆ Un cadre ou dirigeant d'entreprise,
- ◆ Une personne résidant dans une grande ville.

Un croisement supplémentaire de cette question avec le niveau de soutien à l'énergie nucléaire en général nous apprend que les citoyens favorables à ce type d'énergie tendent à se sentir mieux informés que ses opposants (35% vs 20%).

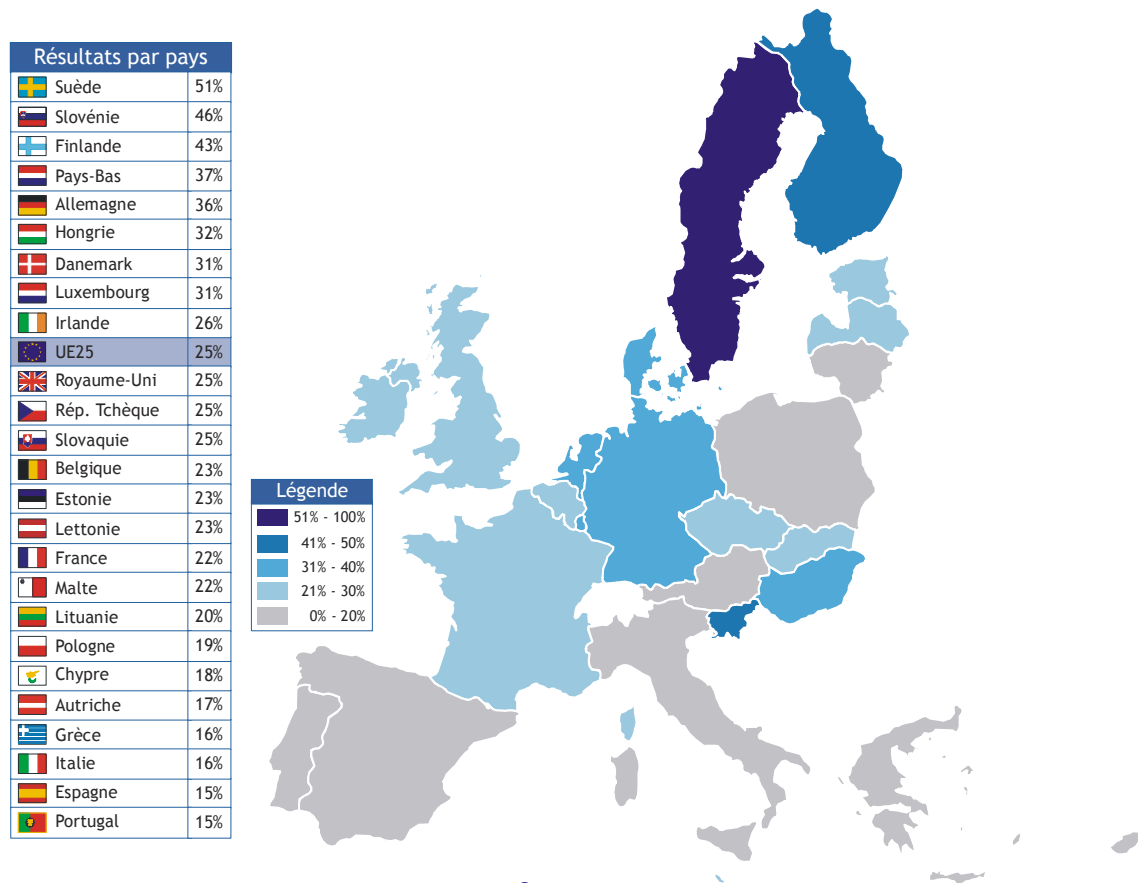
Au sein de l'Union européenne, les citoyens en **Suède** semblent les mieux informés à propos des déchets radioactifs : en effet, un répondant sur deux dans ce pays se sent bien informé (51%). En revanche, partout ailleurs, le niveau d'information est nettement inférieur et ne concerne qu'une minorité des personnes interrogées.

En **Slovénie** et en **Finlande**, plus de quatre répondants sur dix se sentent toutefois bien informés à ce sujet (respectivement 46% et 43%).

Moins d'un citoyen sur cinq se trouve bien informé à propos des déchets radioactifs en **Pologne** (19%), à **Chypre** (18%), en **Autriche** (17%), en **Grèce** (16%), en **Italie** (16%), en **Espagne** (15%) et au **Portugal** (15%). Le Sud de l'Union semble ainsi particulièrement souffrir d'un manque d'information sur cette thématique.

Q1 Dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé(e) à propos des déchets radioactifs ?

Réponses: Bien informé(e)



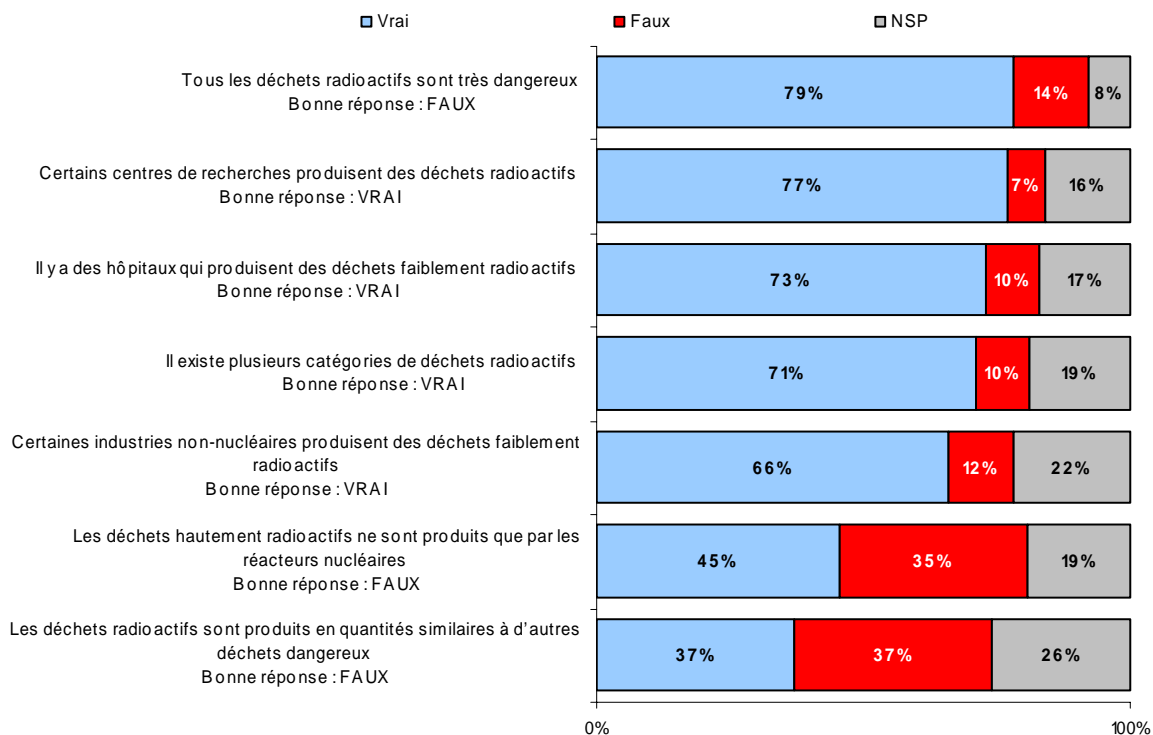
1.2. Les connaissances effectives sur les déchets radioactifs

- Huit répondants sur dix considèrent que tous les déchets radioactifs sont très dangereux -

Parmi les sept affirmations testées auprès des répondants, on observe une forte méconnaissance du niveau de dangerosité des déchets radioactifs. En effet, 79% des citoyens de l'Union européenne pensent que tous les déchets radioactifs sont très dangereux, alors que cette affirmation est fausse. Seuls 14% ont fourni cette bonne réponse.

Ensuite, plus de sept citoyens sur dix perçoivent correctement le fait que certains centres de recherche produisent des déchets radioactifs (77%) et les hôpitaux, des déchets faiblement radioactifs (73%). Et 71% des répondants reconnaissent encore qu'il existe plusieurs catégories de déchets radioactifs. Par ailleurs, deux-tiers des personnes interrogées pensent, à raison, que certaines industries non-nucléaires produisent des déchets faiblement radioactifs (66%). En revanche, seulement une minorité de répondants savent que les déchets hautement radioactifs ne sont pas produits uniquement par les réacteurs nucléaires (35%). Et enfin, 37% des citoyens de l'Union européenne croient que les déchets radioactifs sont produits en quantité similaire à d'autres déchets dangereux, alors que 37% pensent l'inverse.

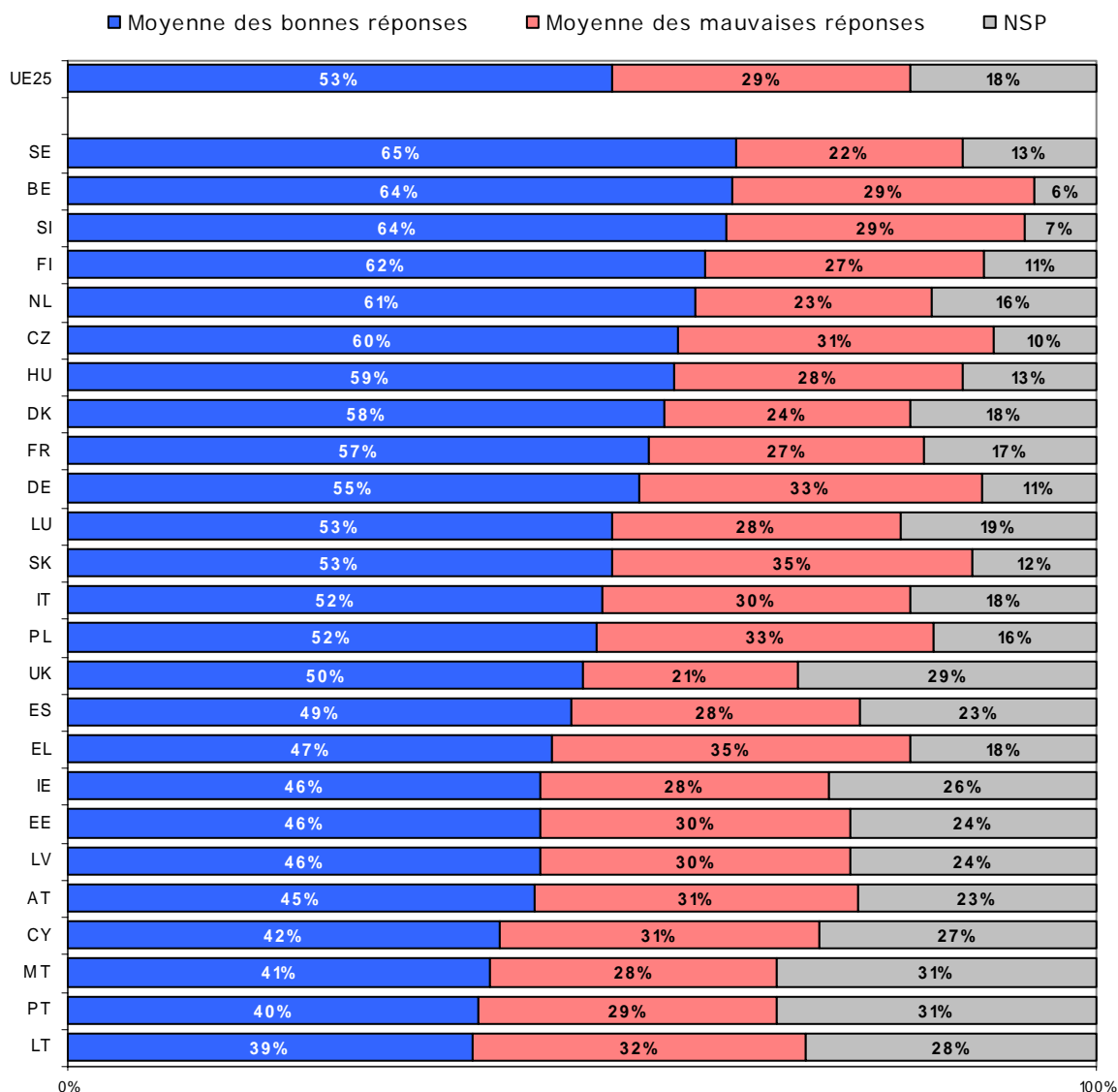
Q5. Pour chacune des affirmations suivantes, pouvez-vous me dire si vous pensez qu'elle est vraie ou fausse. % UE



Selon l'analyse de la moyenne des réponses citées pour les sept affirmations de ce quiz, au niveau de l'Union européenne, la moyenne des bonnes réponses atteint 53%, la moyenne des mauvaises 29% et le pourcentage moyen de 'ne sait pas' est de 18%.

Les citoyens obtenant une moyenne de bonnes réponses plus élevée résident en **Suède** (65%), en **Belgique** (64%), en **Slovénie** (64%), en **Finlande** (62%), aux **Pays-Bas** (61%), et en **République tchèque** (60%). A l'inverse, les répondants semblent, en moyenne, connaître moins bien cette thématique à **Chypre** (42% de bonnes réponses), à **Malte** (41%), au **Portugal** (40%) et en **Lituanie** (39%).

Q5. MOYENNE DES REPONSES DONNES AUX 7 AFFIRMATIONS



Selon les variables socio-démographiques :

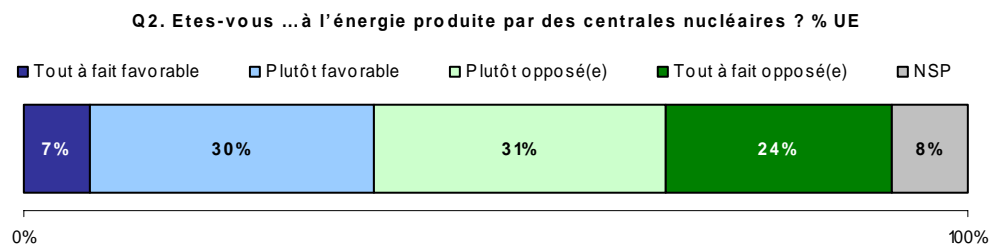
- ◆ En moyenne, les hommes se montrent plus nombreux à fournir une bonne réponse, alors que davantage de femmes ne donnent pas de réponse ;
- ◆ Les citoyens âgés de 55 ans et plus enregistrent un moyenne plus faible de bonnes réponses mais une moyenne plus élevée de réponses 'ne sait pas' ;
- ◆ Plus les citoyens bénéficient d'un niveau élevé d'éducation, plus leur moyenne de bonnes réponses augmente ;
- ◆ La catégorie professionnelle des cadres et dirigeants d'entreprise semble la mieux informée sur la thématique des déchets radioactifs ; alors que la moyenne des non-réponses s'avère plus élevée parmi les personnes au foyer et les retraités ;
- ◆ Les répondants qui résident en milieu urbain ont tendance à donner plus largement la bonne réponse ;
- ◆ Les citoyens s'estimant bien informés au sujet des déchets radioactifs démontrent, en moyenne, de meilleures connaissances effectives à ce sujet. Toutefois, le taux de mauvaises réponses s'avère similaire pour les citoyens se déclarant bien informés et ceux se déclarant mal informés. Ces derniers enregistrant un pourcentage moyen de non-réponses plus élevé. ;
- ◆ Enfin, les citoyens favorables à l'énergie nucléaire enregistrent une moyenne plus élevée de bonnes réponses par rapport aux opposants à ce type d'énergie.

1.3. Le niveau de soutien à l'énergie nucléaire

- Une minorité de répondants se montrent favorables à l'énergie nucléaire -

Au sein de l'Union européenne, seuls 7% des répondants sont tout à fait favorables à l'énergie produite par des centrales nucléaires et 30% plutôt favorables (total 'favorables' : 37%).

Du côté des opposants, 31% des personnes interrogées se déclarent plutôt opposées à l'énergie produite par des centrales nucléaires alors que 24% se déclarent tout à fait opposées (total 'opposés' : 55%).



Les caractéristiques socio-démographiques des répondants jouent un certain rôle sur leur opinion à l'égard de l'énergie nucléaire :

- ◆ Si 46% d'hommes se montrent favorables envers ce type d'énergie, c'est le cas de seulement 29% des femmes (différentiel de 17 points) ;
- ◆ Davantage de citoyens ayant eu une scolarité plus courte tendent à s'opposer à l'énergie nucléaire ;
- ◆ Les citoyens se situant politiquement à droite semblent davantage soutenir l'énergie nucléaire, alors que les sympathisants de gauche tendent à s'y opposer ;
- ◆ Davantage de cadres ou dirigeants d'entreprise soutiennent ce type d'énergie, contrairement aux personnes au foyer ;
- ◆ Les citoyens bien informés à propos des déchets radioactifs s'avèrent plus nombreux à être favorables à l'énergie nucléaire ;

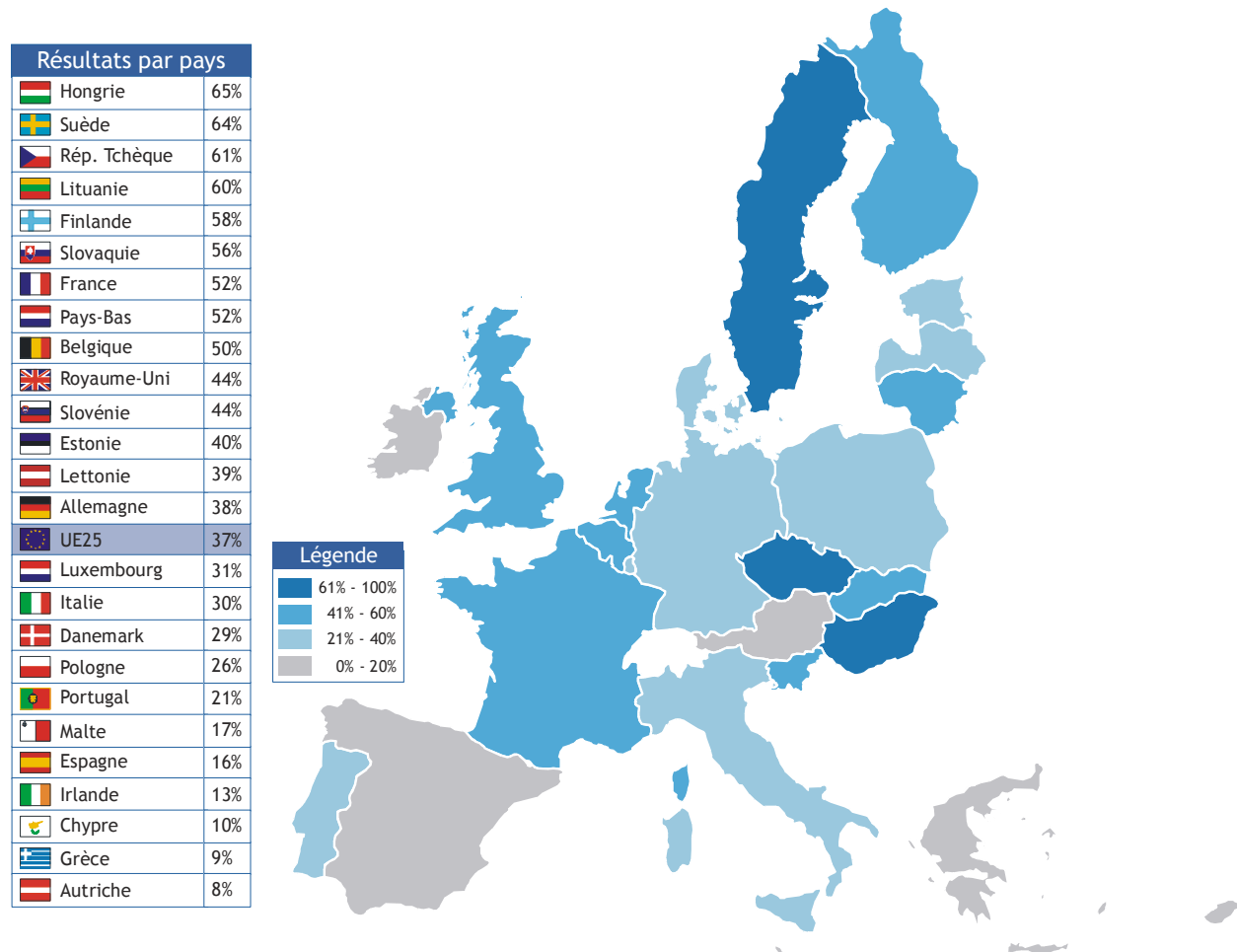
Plus de six citoyens sur dix soutiennent ce type d'énergie en **Hongrie** (65%), en **Suède** (64%), en **République tchèque** (61%) et en **Lituanie** (60%). Notons que ces pays suivent une politique nucléaire différente. Si la Suède prévoit d'abandonner l'atome d'ici quarante ans, la République tchèque entreprend la construction de deux nouveaux réacteurs. En outre, une majorité de répondants s'expriment également en faveur de l'énergie nucléaire en **Finlande** (58%), en **Slovaquie** (56%), en **France** (52%), aux **Pays-Bas** (52%) et en **Belgique** (50%).

Par ailleurs, les opposants à l'énergie nucléaire représentent une très vaste majorité de la population en **Autriche** principalement où 88% des répondants se déclarent opposés à ce type d'énergie, mais également en **Grèce** (86%), à **Chypre** (81%), en **Espagne** (71%), en **Irlande** (70%), en **Pologne** (66%), au **Danemark** (66%), en **Italie** (66%) et au **Luxembourg** (65%). Notons que l'Autriche a adopté une loi sur l'interdiction de l'exploitation de centrales nucléaires pour la production d'énergie électrique, et renonce dès lors à l'exploitation de l'énergie nucléaire. Ce pays s'est, en outre, donné comme objectif la création d'une zone exempte d'énergie atomique en Europe centrale.

Enfin, au **Portugal** environ un quart des personnes interrogées n'ont pas réussi à donner leur avis sur cette question (26% de réponses 'ne sait pas').

Q2 Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à l'énergie produite par des centrales nucléaires ?

Réponses: Favorable



1.4. Opinions sur l'énergie nucléaire

La diversification des sources d'énergie

Au sein de l'Union européenne, plus de six répondants sur dix se montrent d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'utilisation de l'énergie nucléaire permet aux pays européens de diversifier leurs sources d'énergie (62%).

La dépendance au pétrole

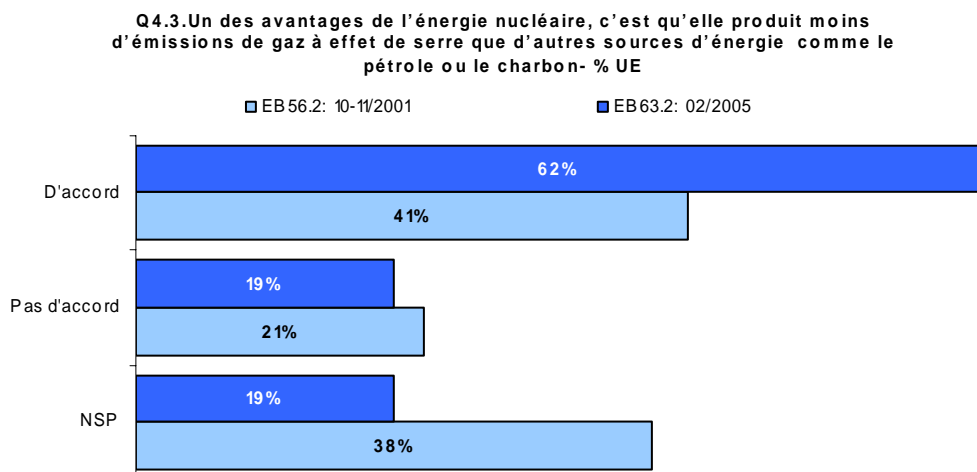
Par ailleurs, 61% des citoyens de l'Union européenne estiment que nous pourrions réduire notre dépendance au pétrole si nous utilisions davantage l'énergie nucléaire et 27% pensent l'inverse.

L'émission de gaz à effet de serre

Début 2005, 62% des citoyens de l'Union européenne marquent leur accord avec l'affirmation selon laquelle l'énergie nucléaire est avantageuse en termes d'émission moindre de gaz à effet de serre. Cela représente une augmentation de 21 points par rapport au taux d'adhésion mesuré fin 2001. Par ailleurs, le pourcentage de répondants n'étant pas d'accord avec ce principe enregistre une légère diminution (-2 points).

La forte progression du taux d'adhésion reflète ainsi principalement la chute du pourcentage de répondants qui ne parvenaient pas à se prononcer sur cette dimension il y a quatre ans et qui désormais expriment leur opinion (-19 points de non-réponses).

On peut supposer que cette prise de position accrue provient, d'une part, de la précision apportée en 2005 par le libellé de la question qui donne désormais deux exemples d'énergie produisant d'importantes émissions de gaz à effet de serre, à savoir le pétrole et le charbon. D'autre part, la couverture médiatique du protocole de Kyoto, accord international visant à réduire les émissions des gaz à effet de serre des pays, et sa mise en application depuis début 2005, peut également jouer un certain rôle à cet égard.



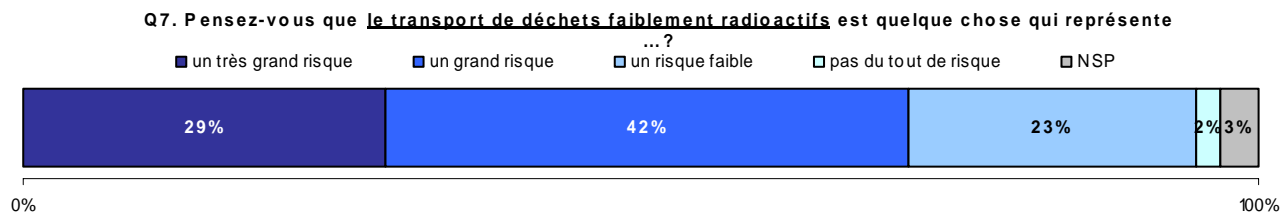
2. La perception du risque lié aux déchets radioactifs

2.1. Le transport

- Sept personnes sur dix considèrent le transport de déchets faiblement radioactifs comme risqué -

Une vaste majorité des personnes interrogées estiment que transporter des déchets faiblement radioactifs s'avère risqué (71%). Parmi ceux-ci, 42% déclarent que le transport de ce type de déchets représente un grand risque et 29% déclarent même que cela représente un très grand risque.

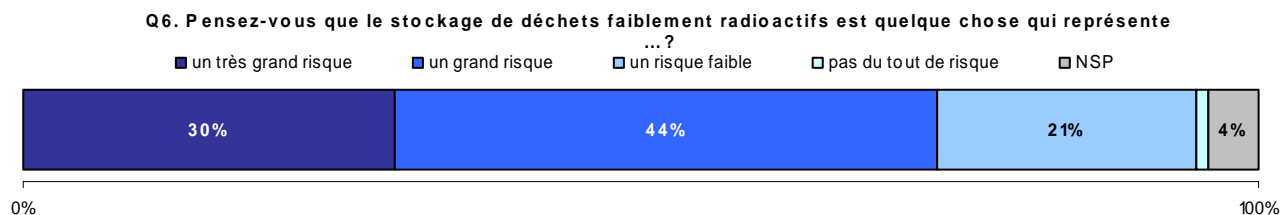
Par ailleurs, si près d'un quart des répondants voient dans ce type de transport un faible risque (23%), seulement 2% des répondants considèrent que le transport des déchets faiblement radioactifs ne représente aucun risque.



2.2. Le stockage

- Trois-quarts des citoyens de l'Union considèrent le stockage des déchets faiblement radioactifs comme risqué -

Les citoyens de l'Union européenne perçoivent les risques liés au stockage de déchets faiblement radioactifs de manière similaire à ceux liés à leur transport. En effet, une majorité de répondants estiment que ce stockage représente un grand risque (44%), et 30% un très grand risque. Par ailleurs, un citoyen sur cinq perçoit, quant à lui, un risque faible lié au stockage de ce type de déchets (21%).



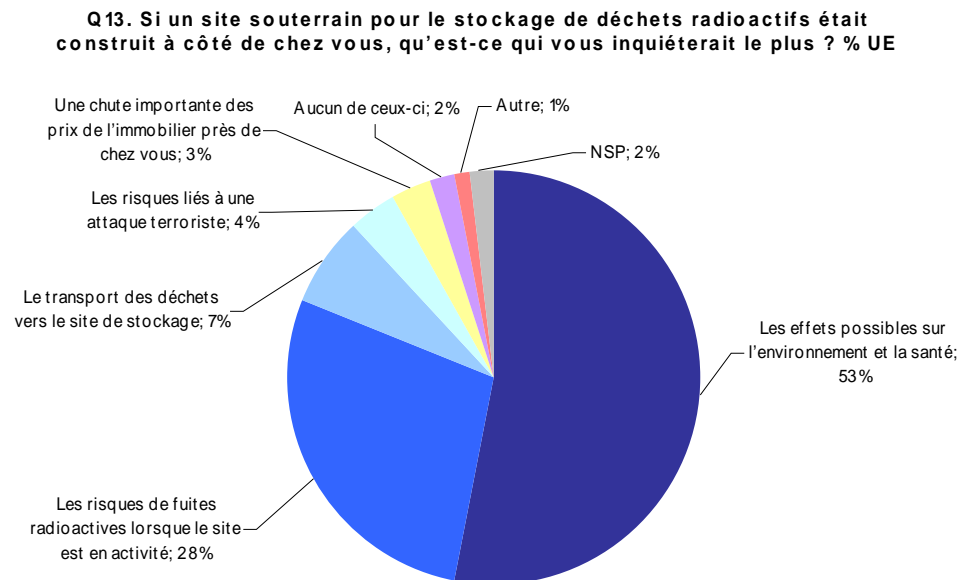
2.3. Les craintes liées à la construction d'un site de stockage

- Les effets des déchets radioactifs sur l'environnement et la santé représentent la principale préoccupation des Européens -

Au niveau de l'Union européenne, la principale crainte exprimée à l'égard de la construction potentielle d'un site souterrain de stockage de déchets radioactifs dans le voisinage réside dans les effets possibles sur l'environnement et sur la santé, préoccupation mentionnée par 53% des citoyens de l'Union européenne.

Ensuite, 28% des répondants redoutent les risques de fuites radioactives lorsque le site est en activité.

Les autres réponses citées arrivent plus loin derrière. En effet, 7% des personnes interrogées s'inquiètent du transport des déchets vers ce site de stockage, 4% d'une éventuelle attaque terroriste et enfin 3% appréhendent une chute importante du prix de l'immobilier près de chez eux.



2.4. L'implication des citoyens dans la construction de ce site

- Six répondants sur dix souhaiteraient donner leur avis -

Au niveau de l'Union européenne, une majorité de citoyens souhaiteraient être consultés et participer à la prise de décision dans l'hypothèse où un site de stockage de déchets radioactifs serait construit à proximité de leur domicile (59%). Ce résultat traduit donc la volonté des citoyens de participer au processus de prise de décision dans ce domaine. Par ailleurs, 22% des répondants souhaiteraient que les organisations non-gouvernementales locales participent au processus de consultation et de décision à ce sujet. Enfin, 13% des personnes interrogées laisseraient les autorités compétentes décider dans ce domaine.

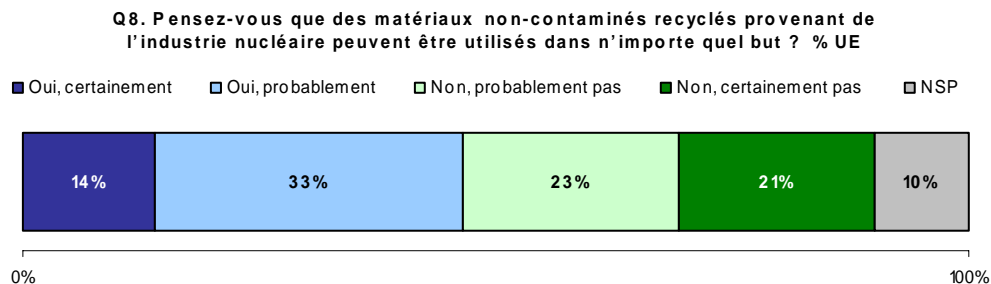
3. La gestion des déchets radioactifs

Comme dans d'autres activités industrielles, l'industrie nucléaire peut souhaiter recycler des matériaux non-contaminés (matériaux de construction, métaux usés, etc.) au lieu de les stocker comme des déchets.

3.1. L'opinion générale sur le recyclage de matériaux non-contaminés

- Les avis sont partagés sur l'utilisation des matériaux recyclés provenant de l'industrie nucléaire -

Les citoyens de l'Union européenne émettent un avis mitigé à ce sujet. Toutefois, une courte majorité des citoyens considèrent que ce type de matériaux peut être utilisé dans n'importe quel but (47%). En parallèle, 43% des répondants pensent l'inverse et 10% ne parviennent pas à se prononcer.



Une analyse plus détaillée des réponses à cette question nous montre que, parmi les citoyens soutenant le recyclage, 14% répondent 'oui certainement' et 33% 'oui probablement'. Par ailleurs, un pourcentage équivalent d'opposants expriment leur objection de manière soit plus incertaine (23% de réponses 'non probablement pas') soit plus prononcée (21% de réponses 'non certainement pas').

3.2. L'utilisation du matériel recyclé

- L'utilisation des matériaux recyclés acceptée plutôt pour la construction de voiries -

La principale utilisation de ces matériaux serait la production de rails de chemins de fer, réponse mentionnée par 43% des citoyens de l'Union européenne. Ensuite, 37% des répondants citent spontanément qu'ils n'accepteraient jamais l'utilisation d'un tel matériel. Ce taux de citation élevé traduit ainsi une opposition assez marquée de la part de la population à ce sujet.

Par ailleurs, près de trois répondants sur dix accepteraient l'utilisation de ces matériaux pour la construction de routes dans leur voisinage (28%) et un quart pour la production de voitures (20%).

Lorsqu'il s'agit de se servir de ces matériaux dans l'environnement proche des personnes interrogées, celles-ci se montrent nettement moins nombreuses à admettre leur utilisation pour notamment la construction des fondations ou des allées de leur propre maison (13%) mais surtout pour la production de feuilles d'aluminium servant à emballer leur propre nourriture (7%).

3.3. Les connaissances effectives au sujet de la gestion

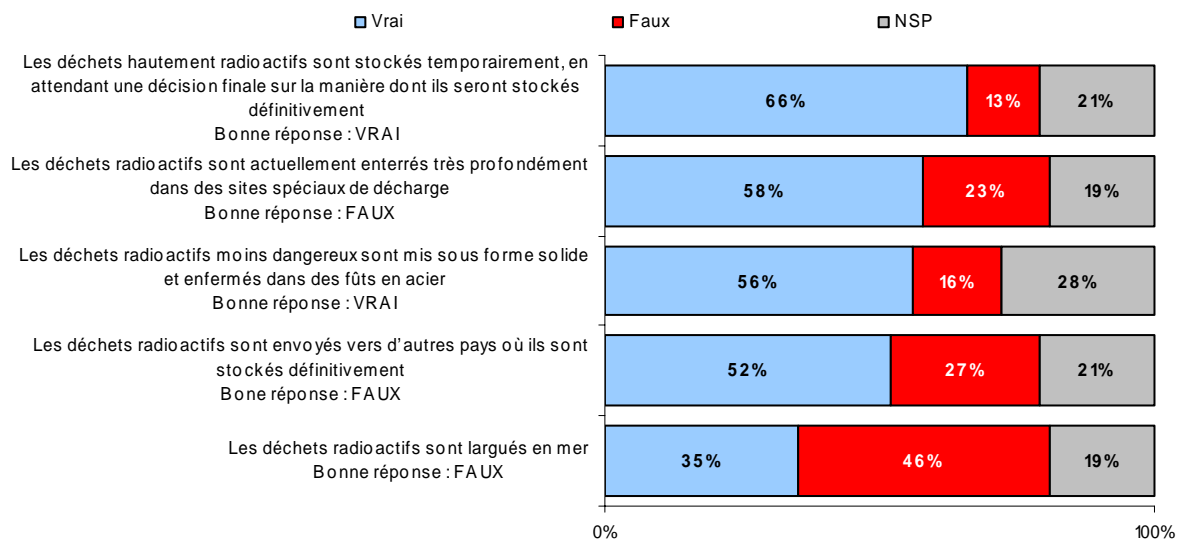
- Des connaissances mitigées en matière de gestion des déchets radioactifs -

Deux-tiers des citoyens de l'Union européenne semblent savoir que les déchets hautement radioactifs sont stockés temporairement (66% de bonnes réponses). En outre, la majorité des répondants savent que les déchets radioactifs moins dangereux sont mis sous forme solide et enfermés dans des fûts en acier (56% de bonnes réponses).

En revanche, la majorité de la population donne la mauvaise réponse en déclarant que les déchets radioactifs d'une part, sont enterrés très profondément dans des sites spéciaux de décharge (58% de mauvaises réponses contre 23% de bonnes) et d'autre part, sont envoyés vers d'autres pays où ils sont stockés définitivement (52% de mauvaises réponses contre 27% de bonnes).

Enfin, moins d'un répondant sur deux pense, à raison, que les déchets radioactifs ne sont pas largués en mer (46% de bonnes réponses) mais plus d'un tiers des répondants croient l'inverse (35% de mauvaises réponses).

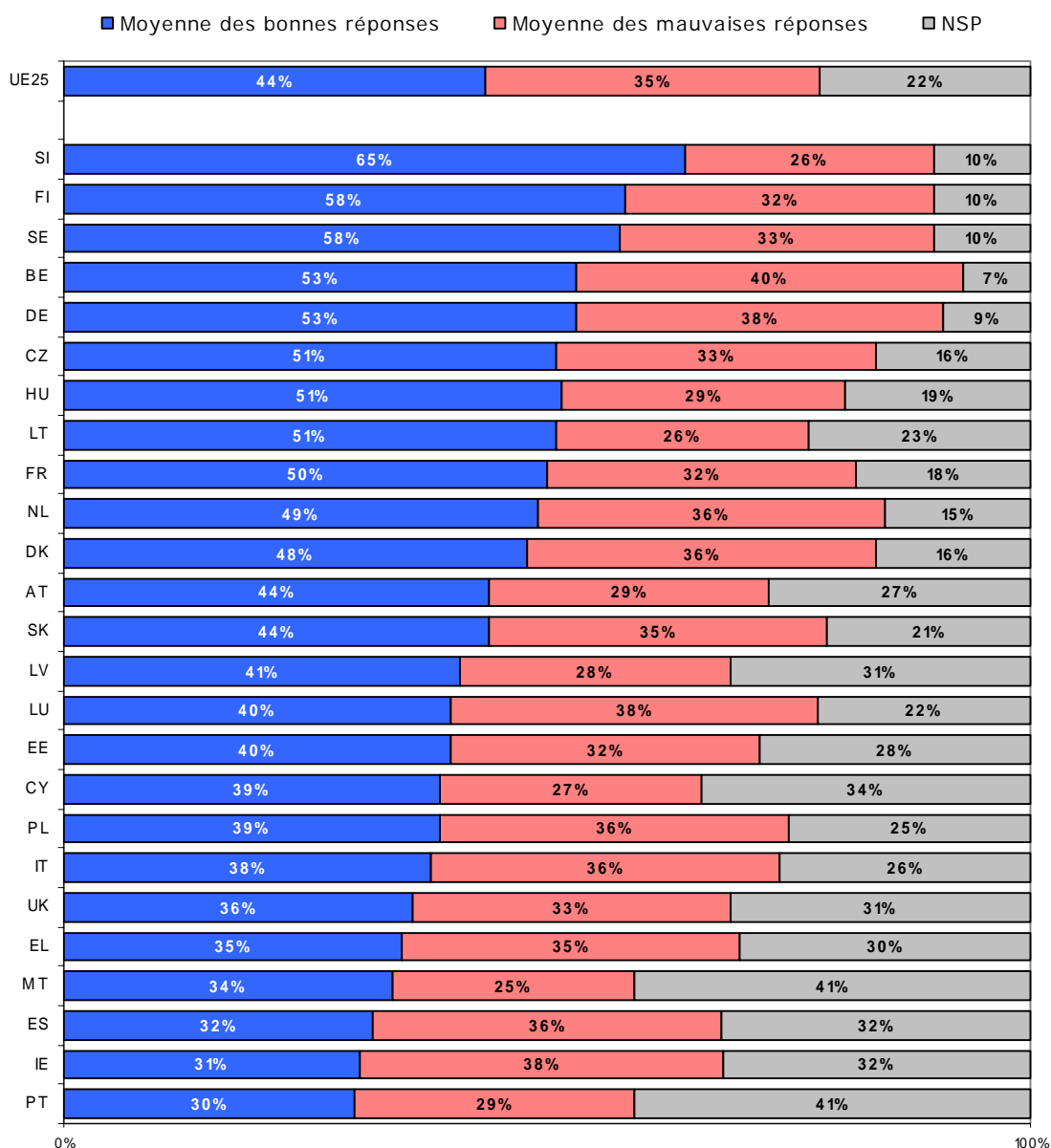
Q10. Pour chacune des affirmations suivantes concernant la manière dont on s'occupe des déchets radioactifs en (NOTRE PAYS), pouvez-vous me dire si vous pensez qu'elle est vraie ou fausse. % UE



L'analyse de la moyenne des réponses citées aux cinq affirmations de ce quiz consacré à la gestion des déchets radioactifs nous apporte les enseignements suivants :

- ◆ Le taux moyen de bonnes réponses au niveau de l'Union européenne atteint 44%, le taux de mauvaises réponses 35% et le taux de 'ne sait pas' 22%. Il règne donc une certaine méconnaissance à l'égard de cette thématique au sein de l'Union.
- ◆ Les citoyens les mieux informés en moyenne des procédés liés à la gestion des déchets radioactifs sont les **Slovènes** (65%), les **Finlandais** (58%), les **Suédois** (58%), les **Belges** (53%) et les **Allemands** (53%). Notons toutefois, que la Belgique est le pays qui enregistre le taux moyen de mauvaises réponses le plus élevé - 40% - mais un taux très faible de non-réponses.
- ◆ Du côté des citoyens méconnaissant davantage les aspects liés à la gestion des déchets radioactifs, on trouve principalement les **Portugais** (30% de bonnes réponses en moyenne), les **Irlandais** (31%) et les **Espagnols** (32%).
- ◆ Enfin, on enregistre un pourcentage moyen de non-réponses plus élevé à **Malte** (41%) et au **Portugal** (41%).

Q10. MOYENNE DES REPONSES DONNEES AUX 5 AFFIRMATIONS



3.4. Les sources d'information

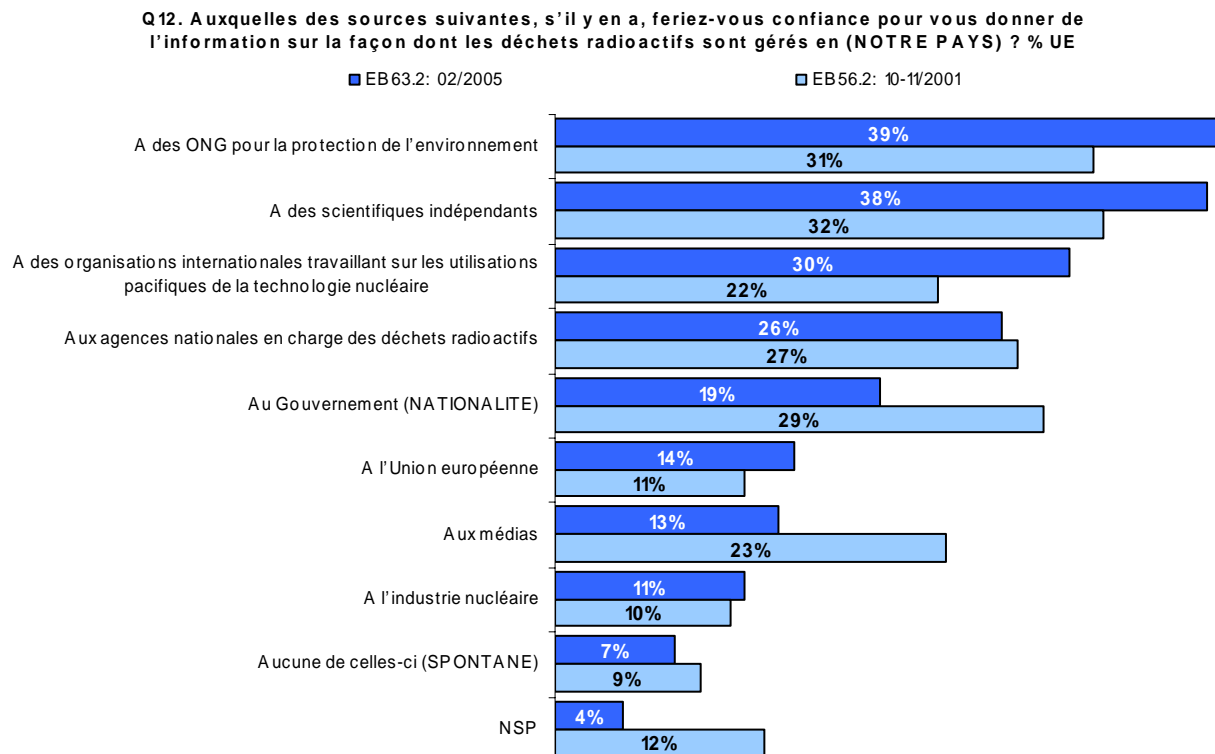
- Les ONG et les scientifiques indépendants restent les deux sources d'information privilégiées -

Environ une personne interrogée sur quatre déclare faire confiance soit aux ONG actives dans la protection de l'environnement (39%) soit à des scientifiques indépendants (38%) afin de les informer à propos de la gestion des déchets radioactifs dans leur pays. Ils représentaient déjà en 2001 les deux principaux vecteurs d'informations, dans une proportion moindre toutefois. En effet, les ONG luttant pour la protection de l'environnement gagnent 8 points et les scientifiques indépendants 6 points.

Les organisations internationales travaillant sur les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire représentent la troisième réponse citée en 2005 (30%, +8 points). Ces organisations dépassent ainsi les agences nationales en charge des déchets radioactifs et les gouvernements nationaux par rapport à 2001, réponses citées en 2005 par respectivement 26% (-1 point) et 19% (-10 points) des répondants.

Par ailleurs, 14% des personnes interrogées feraient confiance à l'Union européenne pour les informer sur la façon dont les déchets radioactifs sont gérés dans leur pays (+3 points), 13% aux médias (-10 points) et 11% à l'industrie nucléaire (+1 point).

On observe ainsi, en 2005, une certaine perte de confiance envers les gouvernements nationaux mais également les médias en matière d'information à propos de la gestion des déchets radioactifs, au profit des organisations non gouvernementales et internationales principalement.



4. L'opinion du public à propos du stockage souterrain

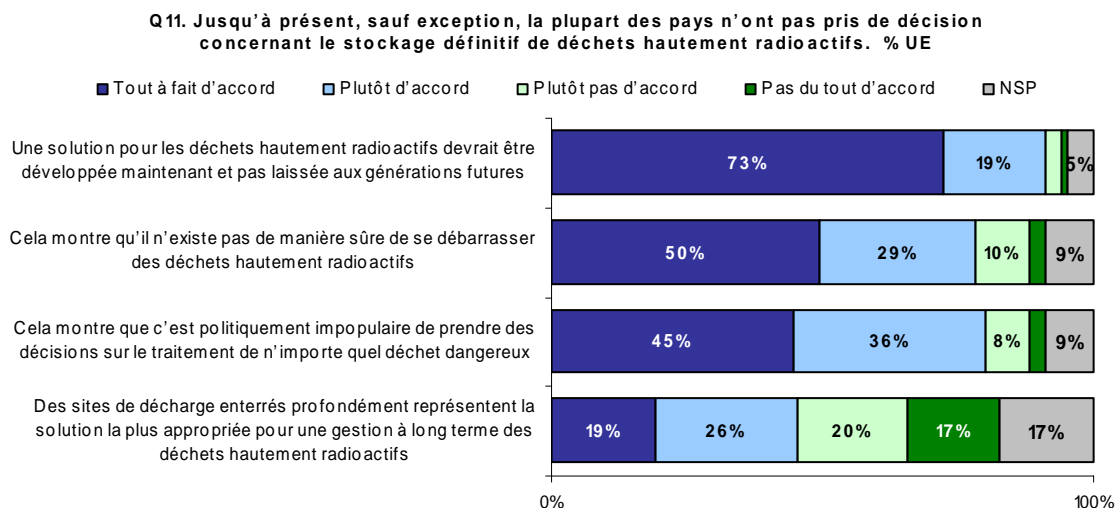
La question du stockage définitif des déchets hautement radioactifs est actuellement débattue dans de nombreux pays. En effet, sauf exception, la plupart des pays n'ont pas encore pris de décision à ce sujet.

- Il est nécessaire d'agir maintenant -

Près de la totalité des personnes interrogées se montrent d'accord avec l'affirmation selon laquelle "une solution pour les déchets hautement radioactifs devrait être développée maintenant et pas laissée aux générations futures" (92% d'accord, dont 73% 'tout à fait d'accord').

Cependant, huit citoyens de l'Union sur dix estiment que, comme aucune décision n'a été prise pour le stockage définitif des déchets hautement radioactifs, cela montre que c'est politiquement impopulaire de prendre des décisions sur le traitement de n'importe quel déchet dangereux (81%, dont 45% 'tout à fait d'accord'). En outre, cet état d'attente à ce sujet est perçu comme preuve qu'il n'existe pas de manière sûre de se débarrasser des déchets hautement radioactifs (79%, dont 50% 'tout à fait d'accord').

Enfin, les répondants se montrent plus mitigés sur la question des sites souterrains de stockage. En effet, si une majorité relative marque son accord sur le fait que ces sites représentent la solution la plus appropriée pour une gestion à long terme des déchets hautement radioactifs (45%, dont 19% 'tout à fait d'accord'), 38% pensent l'inverse en affirmant qu'ils ne sont pas d'accord avec cette solution (dont 17% 'pas du tout d'accord'). Notons que 17% des répondants ne parviennent pas à se prononcer à ce sujet.



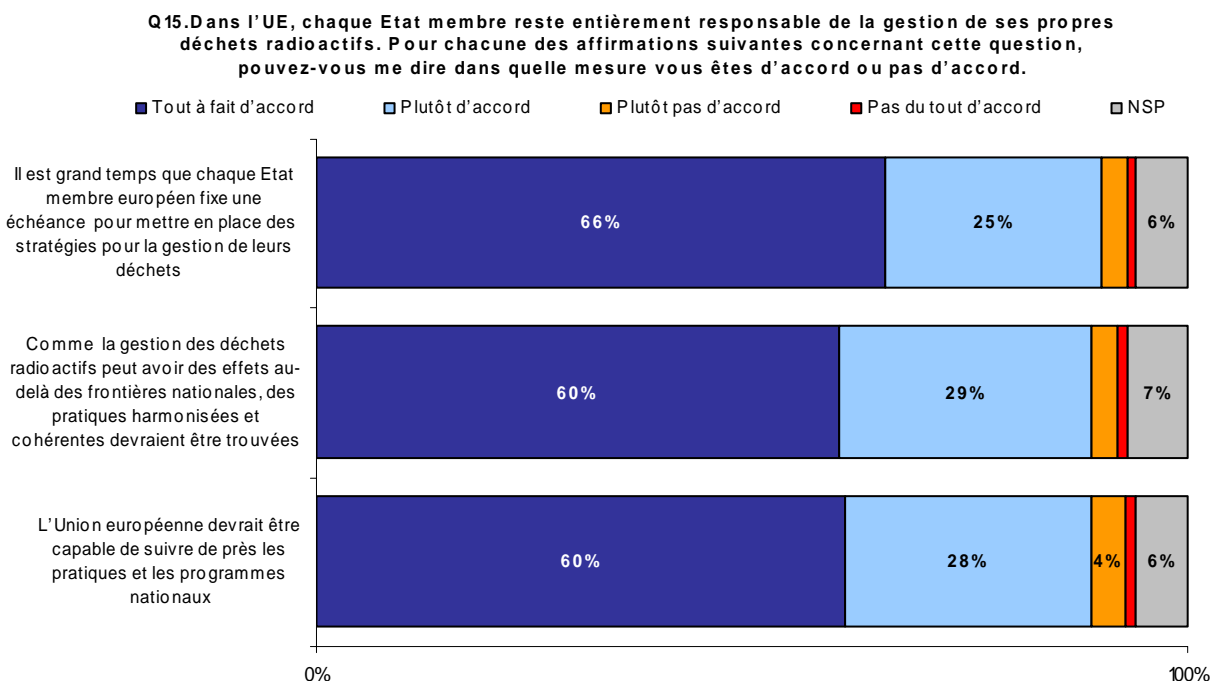
5. La dimension européenne de la gestion des déchets radioactifs

- Les citoyens réclament un agenda et des stratégies communes encadrées par l'Union européenne -

On observe un très large consensus au sein de l'Union européenne à propos :

- ◆ De la nécessité pour chaque Etat membre de fixer une échéance afin de mettre en place des stratégies pour la gestion de leurs déchets – 91% d'accord, dont 66% 'tout à fait d'accord' ;
- ◆ Du besoin de pratiques harmonisées et cohérentes induites par le caractère international des effets des déchets radioactifs – 89% d'accord, dont 60% 'tout à fait d'accord' ;
- ◆ De la demande envers l'Union européenne de suivre de près les pratiques et les programmes nationaux dans ce domaine – 89% d'accord, dont 60% 'tout à fait d'accord'.

L'opinion des répondants envers ces trois principes correspond à la volonté de l'Union européenne dans ce domaine. En effet, la récente Proposition de directive sur la gestion des déchets radioactifs prévoit que les Etats membres adoptent des programmes nationaux de stockage des déchets radioactifs et fixe un calendrier pour régler le problème de l'enfouissement. En outre, elle mentionne que chaque Etat membre doit remettre des rapports réguliers à la Commission européenne sur l'état de la gestion de ces déchets².



² Proposition de directive (Euratom) du Conseil sur la gestion du combustible nucléaire irradié et des déchets radioactifs [COM(2004) 526 final]

CONCLUSION

Seul un quart des citoyens de l'Union européenne se sentent bien informés à propos des déchets radioactifs (25%). Même si ce résultat augmente légèrement de 4 points par rapport à 2001, **le niveau d'information au sujet des déchets radioactifs reste très faible**. En matière d'information à propos de la gestion des déchets radioactifs, les citoyens de l'Union européenne feraient davantage confiance à des sources d'informations indépendantes ou non-institutionnelles.

Par ailleurs, **pour une vaste majorité de citoyens de l'Union européenne, les déchets radioactifs représentent un risque**. 74% des répondants considèrent, en effet, le stockage de déchets faiblement radioactifs comme étant fortement risqué et 71% perçoivent le même risque élevé pour le transport de ce type de déchets. En outre, si 47% des personnes interrogées s'expriment en faveur de **l'utilisation de matériaux non-contaminés recyclés provenant de l'industrie nucléaire**, 43% s'y opposent. La principale application acceptée par les citoyens de l'Union européenne pour ces matériaux serait la production de rails de chemin de fer. En revanche, plus d'un tiers des personnes interrogées ont déclaré spontanément qu'elles n'accepteraient jamais l'utilisation d'un tel matériel (37%).

Il est important de noter que **les citoyens s'estimant bien informés** à propos des déchets radioactifs perçoivent de manière moins prononcée les risques liés au transport et au stockage de ce type de déchets. En outre, les citoyens bien informés à ce sujet accepteraient plus volontiers l'utilisation de matériaux non-contaminés recyclés provenant de l'industrie nucléaire.

Dans l'hypothèse où un site souterrain de stockage pour les déchets radioactifs serait construit à côté de chez eux, **les effets possibles sur l'environnement et la santé représentent la principale crainte** exprimée par les répondants (53%) et ensuite les risques de fuites radioactives lorsque le site est en activité (28%). En outre, si ce site devait se construire, **six répondants sur dix souhaiteraient être consultés directement** et participer au processus de prise de décision et un répondant sur quatre voudrait que ce soit les ONG locales qui prennent part à ce débat.

En matière de gestion des déchets radioactifs, les citoyens sont quasi unanimes quant à **la nécessité de ne plus retarder la définition d'une stratégie nationale** pour les déchets hautement radioactifs. Si 45% des répondants considèrent que **les sites de stockage souterrain représentent la meilleure solution** pour la gestion à long terme des déchets hautement radioactifs, 38% ne sont pas de cet avis. La divergence d'opinion à cet égard montre que, bien que ces sites représentent la meilleure solution selon les experts, l'information ne semble pas encore avoir atteint le public.

Enfin, la quasi totalité des citoyens de l'Union européenne reconnaissent l'importance pour les Etats membres d'établir non seulement un calendrier mais également des **stratégies harmonisées encadrées par l'Union européenne afin de mettre en place des politiques pour la gestion de leurs déchets radioactifs**. L'opinion des répondants correspond ainsi à **la volonté de l'Union européenne** dans ce domaine qui prévoit que les Etats membres adoptent des programmes nationaux de stockage des déchets radioactifs et demande que chaque Etat membre remette des rapports réguliers à la Commission européenne sur l'état de la gestion de ces déchets.